

Programme des administrateurs et administratrices auxiliaires des Nations Unies



Administrateur(trice) auxiliaire

22P258

I. Information générale

Titre fonctionnel : Administrateur(trice) auxiliaire en gestion de programme

Affectation :

Gestion de programme/Affaires politiques/Lutte contre le terrorisme/Cybersécurité

Organisation/Bureau :

Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies,
Section chargée du Pilier 2 du Centre des Nations Unies
pour la lutte contre le terrorisme,
Groupe de la cybersécurité

Lieu d'affectation :

New York (États-Unis d'Amérique)

Durée :

1 an (avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire)

[La prorogation du contrat sera soumise à l'évaluation annuelle des priorités et se fera sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles et que le (la) titulaire donne satisfaction.]

II. Supervision

Le (la) titulaire est placé(e) sous la supervision directe du (de la) spécialiste de la gestion des programmes (P-4), chef du Groupe de la cybersécurité et des technologies nouvelles au sein de la section chargée du Pilier II du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (lutte contre le terrorisme), et sous la supervision générale du (de la) chef de Section.

Contenu et méthodologie de la supervision :

Le (la) titulaire sera supervisé(e) au quotidien. Un plan de travail annuel sera convenu avec son (sa) supérieur(e) hiérarchique au début de la mission, et sera actualisé selon que de besoin. Le (la) titulaire et son (sa) supérieur(e) hiérarchique discuteront donc régulièrement à des fins d'évaluation et de planification. Une évaluation des résultats du (de la) titulaire sera effectuée chaque année, conformément aux règles et règlements de l'ONU.

III. Fonctions, responsabilités et résultats attendus

Sous la supervision du (de la) spécialiste de la gestion des programmes du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, et au moyen de consultations avec des experts et des praticiens du Bureau de lutte contre le terrorisme et des entités connexes, le (la) titulaire sera chargé(e) :

- d'appuyer la gestion des projets de renforcement des capacités et l'élaboration de programmes du Centre concernant la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité et les technologies nouvelles ;
- de contribuer à l'élaboration des objectifs et des activités liés aux programmes du Centre ;
- de contribuer à la gestion des programmes en appuyant l'élaboration et la conceptualisation de projets dans le cadre du programme mondial du Centre sur la cybersécurité et les technologies nouvelles, y compris la rédaction de descriptifs de projet ; d'élaborer des prévisions budgétaires afin de favoriser la mise en œuvre du pilier II de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et des priorités et objectifs stratégiques du Centre ;

- de contribuer à fournir une assistance au renforcement des capacités aux États Membres qui en font la demande dans le cadre du programme mondial du Centre sur la cybersécurité et les technologies nouvelles, y compris en rédigeant des notes d'information, en coordonnant la collaboration avec d'autres entités onusiennes et non onusiennes et en fournissant du contenu de fond ;
- de réunir, d'analyser et de présenter l'information recueillie auprès de sources diverses concernant la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité, les technologies nouvelles et l'utilisation d'Internet à des fins terroristes ;
- de se tenir au courant de l'évolution de la cybersécurité et des technologies nouvelles à des fins de lutte contre le terrorisme ;
- de contribuer au suivi et à l'évaluation des objectifs, des résultats et des produits des programmes et des projets, en évaluant les résultats aux échéances des projets et en faisant rapport aux conseils de contrôle et de supervision des projets du Centre, notamment aux autres entités des Nations Unies, aux bénéficiaires, aux donateurs et aux membres du Conseil consultatif, afin de garantir et d'améliorer l'application du principe de responsabilité, l'efficacité et la transparence du Centre ;
- de contribuer à la préparation des réunions, y compris les réunions trimestrielles du Conseil consultatif du Centre et les exposés à l'intention des États Membres et des entités du Pacte mondial, les discours et d'autres présentations à l'intention des États Membres, des donateurs, de la direction et des commissions de l'ONU et d'autres parties prenantes. Les présentations doivent contenir à la fois des informations graphiques et écrites ;
- d'assurer la coordination avec les groupes concernés du Bureau et de favoriser la coordination et la cohérence interinstitutions en s'appuyant sur le mandat du Bureau pour définir les principaux objectifs et priorités ainsi que pour gérer des projets spécifiques dans le cadre du portefeuille de projets du Centre ; de soutenir le Bureau de programme du Bureau de lutte contre le terrorisme dans ses efforts visant à améliorer la cohérence de l'action antiterroriste des Nations Unies ;
- de contribuer à la rédaction de rapports et à la recherche de documents de référence pertinents sur la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité, l'utilisation d'Internet à des fins terroristes et d'autres sujets connexes.
- Préparer les éléments de langage et les notes d'information relatifs au mandat du Bureau et du Centre ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées.

IV. Qualifications et expériences

Formation :

Diplôme universitaire du niveau du master en sciences politiques, relations internationales ou dans une discipline apparentée. À défaut, diplôme universitaire du premier cycle assorti de deux années supplémentaires d'expérience pertinente.

Expérience professionnelle :

Au moins deux années d'expérience professionnelle dans le domaine des affaires internationales, et expérience avérée de la rédaction de rapports et de résumés sur la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité ou les questions politiques, ainsi que de la conduite de travaux de recherche et de la présentation de contributions ponctuelles sur des questions de politique générale. Bonne connaissance des conventions, instruments et documents des Nations Unies et d'autres entités en matière de lutte contre le terrorisme, en particulier la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme des Nations Unies et ses quatre piliers, ainsi que des discussions internationales sur la cybersécurité et les technologies nouvelles. Une expérience professionnelle de la gestion de projets est un atout. Une expérience de la cybersécurité et de l'utilisation d'Internet à des fins de lutte contre le terrorisme est un atout. Une expérience de l'animation d'ateliers/conférences professionnel(le)s est un atout. Une certaine connaissance de la méthodologie de gestion de projet Prince2 est un atout.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste à pourvoir, la maîtrise de l'anglais et du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est souhaitable.

Compétences de base :

Professionalisme :

Plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de la gestion de projet ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet, à savoir la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité, l'utilisation d'Internet à des fins terroristes, et le renforcement des capacités ; tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus

pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise.

Aptitude à planifier et à organiser : définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ;
tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Ouverture à la technologie : se tenir au fait de l'innovation technologique ; comprendre les avantages et les inconvénients que présente la bureautique ; s'employer activement à appliquer la technologie aux tâches qui s'y prêtent ; être disposé à s'initier aux technologies nouvelles.

Inclusion et diversité

L'ONU considère qu'une culture d'inclusion attire les personnes les plus talentueuses et incite tou(te)s les candidat(e)s qualifié(e)s à postuler, indépendamment de leur genre, leur situation au regard du handicap, leur orientation sexuelle ou leur appartenance culturelle ou religieuse.

V. Éléments d'apprentissage

Après avoir achevé son contrat, le (la) titulaire aura eu l'occasion :

- d'acquérir une bonne compréhension du mandat, du programme et des opérations de l'ONU, du Bureau de lutte contre le terrorisme, des entités chargées de la lutte contre le terrorisme et de leurs activités, de la politique antiterroriste relative à la cybersécurité et aux technologies nouvelles, ainsi que de la coordination interinstitutions dans le cadre des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale, en particulier le pilier II ;
- d'acquérir une compréhension approfondie des travaux des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité, avec un accent sur l'aide au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme ;
- d'acquérir une expérience de la fourniture d'analyses et de conseils aux hauts fonctionnaires des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme, de cybersécurité et de technologies nouvelles ;
- d'acquérir une expérience de la rédaction de travaux de recherche innovants sur des questions d'importance géopolitique actuelle en matière de lutte contre le terrorisme, de cybersécurité et de technologies nouvelles ;
- d'acquérir une expérience de l'assistance au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans le domaine de la cybersécurité et des technologies nouvelles ;
- d'améliorer ses compétences en matière d'élaboration de programmes et de gestion de projets ;
- d'améliorer ses compétences en matière de rédaction de rapports et de présentations ;
- d'améliorer ses compétences dans divers domaines grâce aux formations de l'ONU ;
- de tisser un réseau de collègues issus de l'Organisation des Nations Unies, des États Membres ainsi que du monde universitaire et de la société civile sur les questions relatives à la lutte contre le terrorisme et à la paix et la sécurité en général ;
- d'acquérir une expérience de la planification, de la gestion du temps et du travail efficace dans un environnement multiculturel.

VI. Contexte

Le Bureau de lutte contre le terrorisme a été créé par l'Assemblée générale en juin 2017. Il a cinq fonctions principales : a) diriger l'action menée au titre des divers mandats de lutte contre le terrorisme de l'Assemblée générale qui ont été confiés au Secrétaire général dans l'ensemble du système des Nations Unies ; b) renforcer la coordination et la cohérence des activités des 38 entités de l'Équipe spéciale du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme pour assurer la mise en œuvre équilibrée des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies ; c) accroître l'aide que l'Organisation fournit aux États Membres pour renforcer leurs capacités de lutte contre le

terrorisme ; d) promouvoir davantage les activités menées par l'ONU pour lutter contre le terrorisme, leur donner une plus grande visibilité et renforcer la mobilisation de ressources dans ce domaine ; e) veiller à ce que la priorité voulue soit accordée à la lutte contre le terrorisme dans l'ensemble du système des Nations Unies et à ce que les travaux importants menés s'agissant de la prévention de l'extrémisme violent soient fermement ancrés dans la Stratégie.

Le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme a été créé en septembre 2011 pour promouvoir la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et soutenir les États Membres dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. L'Assemblée générale a salué la création du Centre et encouragé les États Membres à collaborer avec ce dernier (A/RES/66/10).